

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

27 SEPTEMBRE 2012

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Exploitation des parcs
de stationnement
Pologne et Pompidou –
Convocation de la
Commission
consultative des services
publics locaux**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 septembre 2012
par voie d'affichages
notifié le

transmis en sous-préfecture
le 10 octobre 2012
et qu'il est donc exécutoire.

Le 10 octobre 2012

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille douze, le 27 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 septembre deux mille douze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur CHARREAU, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL*, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur RAVEL (sauf pour le dossier 12 E 00, le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2012, le compte rendu des actes administratifs, les dossiers 12 E 01-02-03)

Avait donné procuration :

Monsieur STUCKERT à Madame de CIDRAC
Madame ROCCHETTI à Monsieur LAMY
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI
Madame FRYDMAN à Madame RHONÉ
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur FRUCHARD

Secrétaire de séance :

Monsieur CHARREAU

N° DE DOSSIER : 12 E 05

OBJET : EXPLOITATION DES PARCS DE STATIONNEMENT POLOGNE ET POMPIDOU – CONVOCATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

RAPPORTEUR : Monsieur AUDURIER

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement souterrains Pologne et Pompidou conclu avec la société Vinci Park arrivera à échéance le 31 décembre 2013.

Les capacités de stationnement sont de 305 places pour le parking Pologne et de 117 places pour le parking Pompidou.

Ces trois dernières années, la fréquentation du parking Pologne stagne du fait de la forte concurrence du parking du Marché. Celle du parking Pompidou diminue malgré les travaux d'aménagement significatifs réalisés en avril 2010 pour en améliorer l'accessibilité.

Au terme du contrat, il est envisagé de confier la gestion de ces parkings dans des conditions identiques à un prestataire spécialisé dans le cadre d'une délégation de service public et de prévoir à cette occasion des travaux permettant une meilleure accessibilité au parking Pologne.

En application de l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission Consultative des Services Publics Locaux doit être consultée sur le mode de gestion qu'il convient de retenir pour l'exploitation des parcs de stationnement souterrains Pologne et Pompidou.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

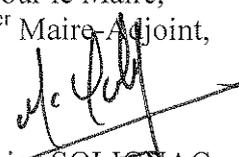
Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à convoquer la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'examen du mode de gestion des parcs de stationnement souterrain Pologne et Pompidou.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines